



MAIRIE DE PUÉCHABON

**Conseil Municipal mardi 6 novembre 2018  
COMPTE RENDU**

L'an deux mil dix-huit et 6 novembre à 20h30, le conseil municipal de Puéchabon, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur SIMON Stéphane, Maire.

**Présents:** Stéphane SIMON, Yves KOSKAS, Françoise BASSOUA, Sylvie BOMY, Danielle GOLDANIGA, Emmanuel AVIAT, Fabrice HARLAL, Xavier PEYRAUD.

**Procuration :** Hélène DELONCA à Xavier PEYRAUD

**Absent:** Thibaut COSTE

**Secrétaire :** Sylvie BOMY

**Ordre du jour**

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2018
- 2) Avenant à la convention EPF
- 3) Mise à disposition de locaux
- 4) FAIC 2018
- 5) RPQS eau
- 6) RPQS assainissement
- 7) Augmentation de loyers 2019
- 8) Indemnité comptable du trésor
- 9) Extension éclairage public
- 10) Désignation membres de la nouvelle commission élection
- 11) Attribution de numéro de voirie
- 12) Questions diverses :
  - Noms à ajouter sur monument aux morts
  - Demande de rôtisserie

**1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2018**

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu du précédent conseil municipal en date du 6 juillet 2018. Aucune remarque ni modification n'est apportée, le compte rendu est mis au vote.

Vote : Unanimité – 9 POUR.

**2 - Avenant à la convention EPF (Etablissement public foncier)**

L'EPF propose un avenant permettant de prolonger de 2 ans le portage de la propriété du terrain de foot en attendant que la commune puisse en reprendre l'acquisition dans le cadre d'un projet.

Vote : Unanimité – 9 POUR.

### **3 - Mise à disposition de locaux**

Monsieur le Maire a été contacté par un résident du village qui souhaiterait louer le Mas de Poulaud pour loger ses chiens de chasse. La convention sera d'une durée de 3 ans renouvelable annuellement par tacite reconduction. Le locataire prendra le bâtiment en l'état et s'engage à ne pas utiliser le site pour une autre activité ni de réaliser des travaux à l'exception de ceux permettant de sécuriser les lieux et étanchéifier le toit.

Le non-respect de ces consignes et règles entraînera une expulsion immédiate.

Une convention sera établie pour la mise à disposition de ce local en contrepartie de petits travaux d'espaces verts dans la commune.

Vote : Unanimité – 9 POUR.

### **4 - FAIC 2018**

Le Conseil départemental propose une subvention dans le cadre du FAIC pour des travaux d'investissement pour le patrimoine ou l'urbanisme.

Monsieur le Maire a demandé plusieurs devis auprès d'entreprise et propose de programmer la réalisation des travaux suivants :

- Construction d'un local extérieur derrière la salle communale : montant estimé à 5000€.
- Recréer un escalier dans le fort et modifier la pente de la rue pour éviter l'écoulement des eaux de pluie dans les habitations : montant estimé à 20 000€.
- Création d'un columbarium (10 cases) : montant de 3000€.
- Travaux d'aménagement d'un pluvial entre le Mas de Cournon et le chemin Farrat : montant estimé 30.000€.

La commune aura 20% à sa charge du montant des travaux.

Vote : Unanimité – 9 POUR.

### **5 - RPOS EAU 2017 (rapport public de qualité du service de l'eau)**

Monsieur le 1er Adjoint présente un résumé de ce rapport avant le transfert de la compétence à la communauté de communes. Les conclusions sont négatives et font apparaître la nécessité de réaliser des travaux importants.

Vote : Unanimité – 9 POUR.

### **6- RPOS Assainissement collectif 2017**

Monsieur le 1er Adjoint présente un résumé de ce deuxième rapport qui confirme l'existence d'importantes fuites sur un réseau vétuste et aussi la nécessité de réaliser des travaux.

Il conclue en remarquant que le transfert de compétence à la CCVH permettra à la commune de voir réaliser des travaux qu'elle n'a pas pu assumer financièrement à ce jour. Ces travaux devraient être parmi les prioritaires de la CCVH.

Vote : Unanimité – 9 POUR.

## **7 - Augmentation de loyers 2019**

Monsieur le Maire propose une augmentation des loyers de 1,57%, c'est le dernier indice de référence des loyers (IRL) a été publié par l'INSEE le 11 octobre 2018. Il s'agit de l'IRL du **3° trimestre 2018**. Il s'établit à **128,45**. Il est en hausse (+1,57 %) par rapport à l'IRL du 3° trimestre 2017.

Appartements	2018	2019	Arrondi
Le Troquet	400.00	406.28	406.00
Fabre Evelyne	350.00	355.50	356.00
Sorin Arthur	320.00	325.02	325.00
Sorin Gary	180.00	180.00	180.00
Gayrard Romain	253.00	256.97	257.00
Solignac Vincent	230.00	233.61	234.00
Gorodetsky John	219.00	220.57	221.00
Total mensuel	1.952.00	1.977.95	1.979.00
Total annuel	23.424.00	23.735.40	23.748.00

Vote : Unanimité – 9 POUR.

## **8- Indemnité comptable du trésor**

Après une discussion sur les baisses des dotations de l'Etat et de sa responsabilité de mieux rémunérer ses agents et en particulier les trésoriers publics, Monsieur le Maire propose de passer au vote de l'indemnité attribuée au receveur.

Vote : Unanimité – 9 CONTRE

## **9 - Extension éclairage public**

Emmanuel AVAIT présente ce dossier ainsi que les propositions de remplacement d'éclairage non conforme sur la commune. Le montant HT est estimé à 17 000 euros dont une grande partie est subventionnée.

Après discussion, il est proposé au vote de réaliser les travaux suivants :

- 5) Extension chemin CROUZILLE : montant estimé à 4800 euros HT.
- 6) Ajout chemin de Lavène : montant estimé à 4606 euros HT.

N'est pas retenu le changement de l'éclairage (montant estimé à 9150 euros HT)  
Pour les 2 prestations, il restera à la charge de la commune 2361 euros HT.

Monsieur le Maire demande l'autorisation pour la signature de la convention liée à ces travaux.

Vote : Unanimité – 9 POUR.

## **10 - Désignation membres de la nouvelle commission élection**

Monsieur le Maire, après discussion avec les élus, propose de reporter ce point.

## **11- Attribution de numéro de voirie**

Monsieur le Maire explique que plusieurs habitants ont demandé l'attribution d'un numéro de voirie. Il est donc proposé :

- Chemin du Bois : n°1 bis pour la Famille GROS.
- Chemin du Bol : n°11 (à vérifier) pour la Famille HARLAL.
- Chemin de Lavène : n°17 pour la Famille THUOT.

Vote : Unanimité – 9 POUR.

## **12 - Questions diverses**

- Noms à ajouter sur monument aux morts : une association a signalé que 2 noms manquaient sur le Monument de soldats morts durant la 1ère guerre mondiale. La commune fera le nécessaire pour que cet oubli soit réparé.
- Demande pour installer une rôtisserie : une personne créant son activité de rôtisserie ambulante souhaiterait proposer ses services un soir par semaine. Le jour ne pourra pas être un mardi ni un jeudi : jour de présence du camion de pizza.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance de ce conseil municipal à 22h31.

Le Maire  
Stéphane SIMON